Compte rendu de la réunion du comité directeur du 27/03/2025

Présents : Jean Claude Armanini, Patricia Garcia, Philippe Sonntag, TROMPETTE Anne lise, ; Jacky Charlet, Bertrand Villegas
Excusés : Patrick Lagarde, Jacky Ducret, Vincent Roussinaud
Absent : -

Début de séance : 20h04

1. **Approbation du PV précèdent**

Le PV est adopté à l'unanimité

2. **Point sur la saison**

Il y a actuellement 34 licenciés et 36 adhérents. 1 personne a participé à la sortie du 14/02 et 4 prévues pour la sortie du 29/03.

3. **Point sur la trésorerie**

Compte courant = 4015,22€
Compte épargne = 18723,28€
Les comptes sont clôturés définitivement à la SG.

4. **Sorties**

Il y a un nouveau référent CODEP 52 pour la fosse de Dijon : Didier ETERNOT. Les réservations devaient être faites le 26/03 à 14h00.

Il y a donc **4 sorties** de prévues avec les autres clubs (GRES, Hippocampe, Palmes, Bulles), ce qui fait 3 plongeurs par club + encadrement.

- 15/11 en remplacement du 07/11 à confirmer 11h-13h30
- 13/12 11h-13h30
- 31/01/27 11h-13h30
- 13/03/27 11h-13h30

Pour la sortie du levant on a 3 personnes du club inscrites.

Pour la sortie 2027, le comité directeur s'est mis d'accord pour un devis définitif à l'ile de GOZO avec Dune plongée. La date est fixée du 30/05/2027 au 06/06/2027. On se donne grand maximum fin Avril pour réserver.

Plusieurs questions à éclaircir

- Assurance incluse ?
- Pension ou demi selon les volontés

D'autres sorties seront prévues en 2026 à définir.

5. Questions diverses

Le président nous informe que

- Passage examen initiateur 10/04/2026 à Chaumont à partir de 18h00. Nous avons deux candidats Hélène et Didier. Ce dernier ne se présentera pas à cette session, il s'est fracturé des doigts. Nous verrons avec les CODEP voisins s'ils ont une session prochainement.
- Cr de la réunion de la piscine : les problèmes de la fosse (perte d'eau journalier, recyclage, chauffe) en train d'être changée, prévoir pour la rentrée.
    - Suggestion des clubs d'accéder avec combi (problème de contamination à régler, rien n'est acté)
    - Ascenseur en prévision
- Compresseur : 1er Trimestre passé, seulement 5' de gonflage pour le GRES. Donc pas de facturation ce trimestre car la facturation se fera à l'heure.
- Obligation au 01/09/2026 de la facturation électronique. Pour les associations qui ne sont pas assujettis à la TVA ce n'est pas obligatoire mais les prestataires avec qui on travaille le seront. Il faudra donc trouver un organisme accrédité avec un service gratuit et d'avoir une adresse mail unique. Patricia doit regarder en collaboration avec Philippe.

Fin de séance : 21h13

La secrétaire



Le président

